

VOLLEY-LOISIR - SAISON 2009-2010

REGLEMENT DU CHAMPIONNAT LOISIR MIXTE 6X6

COMPETITION :

- La compétition est organisée par le Comité Départemental FFVB des Hautes-Pyrénées.
- Elle se déroule en matches aller-retour, en 3 sets gagnants de 25 points, le 5^{ème} en 15 points et 2 points d'écart, sur un terrain de 9m x 18m avec un filet à 2m35 de hauteur.
- Elle n'est accessible qu'aux **plus de 17 ans**
- Les calendriers, les résultats de matchs et classements sont disponibles sur le site internet de la FFVB à l'adresse <http://www.volley.asso.fr>

DEROULEMENT

Il y a 10 équipes qui participent au championnat 2009-2010. Le championnat comprend deux poules et se déroulera en deux phases. Chaque équipe disputera en tout 12 ou 14 matchs.

Pour la phase 1, les équipes seront réparties dans les deux poules 1A et 1B en fonction de leurs résultats de la saison 2008-2009 (poule 1A : 1^{er}, 4^{ème}, 5^{ème}, 8^{ème}, 9^{ème} et poule 1B : 2^{ème}, 3^{ème}, 6^{ème}, 7^{ème}, 10^{ème}). La phase 1 (8 matchs par équipe) devra être terminée mi janvier 2010.

La phase 2 comprendra également 2 poules :

- la poule 2A avec les équipes classées 1 à 3 des poules 1A et 1B. Les équipes de la poule 2A joueront les places de 1 à 6 (6 matchs par équipe),
- la poule 2B avec les équipes classées 4 et 5. Les équipes de la poule 2B joueront les places de 7 à 10 (4 matchs par équipe).

Les équipes qui se sont déjà rencontrées en phase 1 ne se rencontrent pas en phase 2. Les résultats des matchs de la phase 1 sont conservés entre les équipes d'une même poule de la phase 2. Le championnat se terminera fin avril 2010

EQUIPES :

- Les équipes doivent être mixte avec **un maximum de 3 garçons sur le terrain.**
- Un joueur ne peut faire partie que d'une seule équipe.

LICENCES :

- Chaque joueur doit être muni d'une licence FFVB ou UFOLEP pour la saison en cours, faute de quoi le match sera annoncé perdu 3 sets à 0 pour l'équipe en faute.

ARBITRAGE :

- L'équipe qui reçoit assure l'arbitrage de la rencontre.

MATCHS :

- Les dates mentionnées sur les calendriers sont des dates limites, les matchs doivent se dérouler avant ces dates limites.
- Les matchs doivent impérativement commencer à 21H00 au plus tard.

SAISIE DES RESULTATS :

- Les résultats doivent être saisis sur le site internet de la FFVB par l'équipe recevante au plus tard 24 heures après le match.

FEUILLE DE MATCH :

- Les feuilles de match doivent être correctement remplies (date, n° de match, noms des équipes, liste des joueurs, ...)
- Elles doivent être envoyées au responsable volley-loisir (Gérard LIABEUF 46 Chemin des Poudrières 65000 Tarbes), par l'équipe recevante, obligatoirement 48 heures après la date butoir

DEMANDE D'INFORMATIONS

- Pour tous renseignements sur le championnat vous pouvez vous adresser à Gérard LIABEUF 46 Chemin des Poudrières 65000 Tarbes – Tel : 06 98 90 05 20 – email : gerard.liabeuf@sfr.fr